

Chevalier Le Pas de Sécheval: La famille de JARDIN de BOLLAND
Le Parchemin 1958, 43 p. 320-331

De cette famille ancienne, qui eut quelque notoriété et occupa diverses charges, aucun document héraldique ou épigraphique n'a été retrouvé. Originaire de Bolland, elle est ensuite dispersée à José-Fleron, Liège, Herve et Soiron.

I. Hannot de JARDIN au de BOLLAND, qui dut naître aux environs de 1340 au 1350, est nommé échevin du ban de Herve en 1395, lors de la rénovation de la cour de justice (1). Il est cité en cette qualité jusqu'en septembre 1409 (2) et resta sans doute en fonction jusqu'à sa mort, qui dut survenir vers 1420. Il apparaît encore le 10 janvier 1414 (3) comme témoin du mariage de sa petite-fille Mette avec Johan Beghin dit de Marché, mais un acte, écrit aux environs de 1422 (4) et relatant une transaction passée trois ans auparavant, ne le mentionne plus qu'à titre posthume. Il avait un frère, Servais, qui, vers 1396, reporte tout l'héritage qui peut lui échoir par sa femme, Oudelette fille de Kissemann de Henri-Chapelle, à Hellon, concubine de Johan Sallement, vesti de Herve, et à leurs enfants.(5)

On connaît à Hannot de Jardin trois fils et une fille.

1. Henry de JARDIN, qui suit au degré II.

2. Evrewin de BOLLAND est fixé à Verviers des 1400 (6) Le 16 novembre de cette année, il achète à Sandre de Fléron une rente de douze muids d'avoine assise à Soiron, qu'il engagera en 1403, aux environs de la fête de l'Annonciation, à Gerlache d'Olne, fils de Radou de Herve, et dont, le 31 décembre suivant, il vendra cinq muids audit Gerlache (7). Il vit en octobre 1410 (8). De son épouse, Ermengair N., il eut un fils:

a) Johan VIN, qui, le 13 juin 1433 (9), reporte à Henry de Jardin, Frère de son feu père Evrewin, une rente de quatre setiers due par Radou de Vervier fils de feu Gilles d'Andrimont, auquel les avait vendus Ermengair.

3. Jean de JARDIN dit SAVAGE est installé à Herve en 1405 (10). En 1410, il y achète deux rentes en blé (11). Il est mayeur de la cour de justice et seigneur de la cour féodale de Bolland en 1427, année au, dans une charte du 24 août, il prie son fils, Henri Savage, de sceller pour lui.(12)

a) Henri SAVAGE, cité, on vient de le voir, en 1427, est échevin de la cour de justice de Bolland le 15 février 1437 (13). On lui connaît un fils:

a.a) Johan SAVAGE, qui vend une rente de deux muids d'épeautre en décembre 1449 (14). Il est maire de Bolland de 1455 à 1501 (15) et meurt avant le 16 avril 1509 (16). Son anniversaire mortuaire et celui de son épouse, Catherine N., étaient commémorés le 21 mai (17). Il eut plusieurs filles et deux fils, dont un bâtard, et doit être à l'origine d'une famille Sauvage, qui se perpétua à Bolland (18). Ces enfants sont les suivants:

a.a.a) Marie SAVAGE, épouse de Henry le CLERC de Saive. Lors de la quinzaine des plaidés généraux de l'Epiphanie de l'an 1505, Jean Savage reporte à celui-ci, en accomplissement de leurs convenances de mariage, des rentes à Cheratte (19).
a.a.b) Henri SAVAGE ou Le MAIRE relève les biens de son père en 1513 (20). Mort avant Le 4 octobre 1518, il a alors pour héritier son Frère Jean (21).
a.a.c) Engar SAVAGE est d'abord mariée, en 1514 (22), à Antoine Le DUC, de Herve, qui relève alors les biens hérités de son beau-père. Le partage de leurs biens - ils eurent six enfants - a lieu en 1523 (23). Engar ou Engaulx est alors remariée à un certain *Brongaulx*.
a.a.d) N. SAVAGE, épouse, en 1514, de *Maître* Guillaume Le CLERC, de Herve (24).
a.a.e) Johan Le MAIEUR de Bolland, bâtard, est, Le 16 avril 1509 (25) beau-frère de Henry fils du vieux *Marechal de Bolland* (26). Le jour de la présentation de Notre-Dame en 1513 (27) il reporte sa part d'héritage à beau-frère Henry *Le Clerc*. Peut-être est-il ce Jehan Sauvage, époux de Jehenne N., dont Le décès était commémoré à Bolland Le 5 octobre (28).

4. Oude de JARDIN, qui, d'un conjoint inconnu, eut une fille, Mette N., laquelle épousa, par contrat du 18 janvier 1414 (29), Jean THOMAS de Marché, veuf de Boeche N., et fils de Thomas *Beghine* de Marché, coseigneur de Banneux, et de Jehenne N. Jean *Thomas* de Marché deviendra, au décès de son père, vers 1420, co-seigneur de Barneux. Il fut aussi mayeur puis échevin de Theux et receveur du prince de Liège dans la châtellenie de Franchimont. Il fonda pour ses parents, lui-même et ses deux épouses un anniversaire chez les Frères Prêcheurs de Liège. A son décès, en 1465, il laissait une troisième épouse, Barbe N., remariée l'année suivante à Lambinon *Hourdeboule*, mayeur et échevin de Theux 30. Le 25 avril 1466 (31), après Le décès de Jean *Thomas*, les neveux d'Oude de Jardin, enfants de son frère Henry, relèvent des rentes se montant à quatre muids d'épeautre (32).

II. Henri de JARDIN dit SAVAGE acquiert vers 1399 (33) une rente de cinq muids dans la franchise de Herve. Le 26 janvier 1425 (34), conjointement a son frère Jean, il vend une cour avec maison, héritée de leur feu père à Herve, et une rente de trois muids a Colin de Féchier, Le bollengier, manant a Herve. Il est homme de fief ou jugeur de la cour féodale de Bolland Le 24 aout 1427 et échevin de la cour de justice Le 15 février 1437 (35).

Sa femme était fille de Jean ou Hannes delle BOCHE et de Péronne de José. Par son épouse, Henri de Jardin hérite de biens à José de son beau-frère Moreal *delle Boche* (36). C'est de ces biens, dits *delle Boche*, qu'il cède une part a son fils Bowins en 1431 (37) et que devait faire partie également une cour, qu'il vend Le 31 mai 1435 (38) à Urbain fils de *Duwins Le Brasseur*. Le jour des saints Simon et Jude 1436(39), *en son plein siège de mariage*, il reporte ses cens et rentes dans la franchise de Herve a son fils Johan Heuck. C'est peut-être lui qui est concerne par la commémoration de Henri Sauvage Le 11 octobre a la paroisse de Bolland (40). On lui connaît huit enfants.

1. Jehan VOYEN, qui suit au degré III.

2. Henri ou Henrotea de JARDIN, cite depuis Le 12 février 1446 (41), est encore en vie en 1508 (42). Il est échevin de Bolland en 1452, 1490 (43) Il eut trois enfants:

- a) Catherine de JARDIN, mariée avant 1477 (44) à Johan fils bâtard du damoiseau Jehan de BRANDENBERG, seigneur de Bolland (45). Veuve en 1506, elle vit encore Le 17 février 1510 (46).
- b) Gertrude HENROTEA, qui épouse avant Le 20 février 1467 47 Thomas de VIVIER, échevin de la franchise de Herve, fils de Pietre *de Vivier*". Elle lui donna trois filles et quatre fils, auteurs des familles *de Vivier* ou *Le Vivereau*, *Baillif* et *Henroteau*.
- c) Johan HENROTEA, cite en 1498 (49), épouse Francheuse N. (50), qui, veuve en 1513, vit encore Le 14 mars 1518 (51). Leur anniversaire mortuaire était célébré a Bolland Le 4 novembre (52). Ils eurent cinq enfants:
- c.a) Marie HENROTEA, mariée avant 1513 (53) à Jean de SART, fils de Guillaume Gregoire *de Sart* et de Helluy *de Villers* (54).
- c.b) Henry HENROTEA, à qui sa mère reporte Le 14 mars 1518 une rente de quatre muids (55).
- c.c) Jean HENROTEA de Bolland dit aussi de MOULAND épouse N. fille de Franck de HEUSEUX dit delle HAYE et de Styne *de Mouland*. Le 28 avril 1517 (56), il fait témoigner par Franck *delle Neuvecourt* que son épouse avait reçu en dot de son frère utérin, dom Hubert moine du Val-Dieu, une rente de cinq muids d'épeautre dont celui-ci devait hériter a Mouland après Le décès de leur grand-mère maternelle. Le 16 novembre 1536 (57), Jean relève les biens hérités dudit dom Hubert. Le 3 mars 1524 (58), il demeure a Cheveneux (59).
- c.d) Ernote HENROTEA, cite depuis Le 14 novembre 1524 (60), reporte Le 25 mai 1530 (61) à son frère Henry sa part des rentes venant de leur mère. Avant Le 5 octobre de cette dernière année (62), il avait épouse N. fille de Jean PENTECOSTE, demeurant a Chefneux. Fixe lui-même audit lieu, il fut occis avant le 8 octobre 1533, laissant des enfants (63).
- c.e) Francheuse HENROTEA, mariée avant Le 7 mars 1530 (64) à Wilheame, fils de Wilheame NAGAN.

3. Jacquemin de BOLLAND est marié en 1436, lorsque son père lui reporte une rente de cinq muids d'épeautre en accomplissement de son contrat de mariage ". Dès 1447 (66), il est bourgeois de Liège, où il était boulanger dans la chaussée des Prés, Outre-Meuse (67). En 1457, il est *maître* de l'hôpital Saint Jacques, sis *hors de la porte d'Avroy, derrière Le pont d'Avroy* (68).

Le 16 avril 1464 (69) en son nom et en celui de Collet *de Flémalle*, son beau-frère, il renonce a ses droits sur tous les biens venant de Péronne *delle Boche*, sa grand-mère, de Counard *delle Boche*, son oncle, et de Maroie, femme de celui-ci, au profit de ses frères Jehan *Voyen*, qui les possédait, Jehan *Heuke* et Henroteal. Le 25 avril 1466 (70), il reporte audit Jehan *Voyen* quatre muids d'épeautre, que celui-ci lui devait ainsi qu'à ses frère et beau-frère Henry *de Jardin* et Francheux *delle Cour*. Le 6 mai suivant (71), cependant, il reprend la part de Henroteal et Bertheline, ses frère et soeur.

Le 16 février 1479 72, du consentement de Marguerite N., son épouse, il fait son testament, léguant entre autres un muid d'épeautre annuel à l'église de Bolland. Il laisse a Marguerite l'usage de ses biens, qui reviendront a ses enfants. Veuve Le 9 décembre suivant (73), elle vit encore Le 23 octobre 1481 (74). On leur connaît sept enfants.

a) Jacquemin de BOLLAND, cite dans Le testament de son père, est clerc à la cour allodiale de Liège en 1480(75). Nous ne savons s'il est ce Jacquemin *de Bolland*, époux en 1476 (76) de Geel fille de Rigaut *d'Angleur*. Il mourut entre 1482 et Le 17

février 1485 (77). Le 26 juillet 1486 (78), ses frères et beau-frère, Henri *Constant*, Jehan *Jacky* et Thomas *Péronne*, après relief, vendent ses *maisonnages et édifices* dans la Basse Sauvenière à Liège a *Messire Pierre de Cologne*, chanoine de Saint Materne.

b) Jehan JACKY, cite dans Le testament de son père Le 16 février 1479, reporte Le 17 février 1485 79 à son frère Henri *Constant* une rente héritée de leur feu frère Jacquet de *Bolland*. Il est alors boulanger, mais il devient ensuite sergent des échevins et est cite en cette qualité en 1506 et 1522 (80). Le 26 juillet 1516 (81) il relève les biens de son père a Jose et Fléron. Il meurt avant l'Epiphanie 1532 (82) laissant trois enfants:

b.a) Collar JACKY *Le scalheteur*, qui, a cette date, relève les biens de son feu oncle Leonard *Frawe*.

b.b) Marié JACKY, épouse, a Pâques 1532 (82), de Jacques de CRESSANT.

b.c) Gerard JACKY, cite aussi à Pâques 1532.

c) Ide au Oudelette de BOLLAND, qui n'était plus en vie Le 21 avril avait épouse avant Le 9 décembre 1479 (85) Linard FRAWE, qui ',meure a Maestricht en 1493 et 1506 (86). Le 2 mai 1517 (87), celui-ci reporte ses humiers sur Les biens de sa feue épouse a Fléron a son beau-frère Jehan Jacky. Il mourut, on l'a vu, avant l'Epiphanie 1532 et, sans doute, des avant Le 6 aout 1529, car a cette date, ainsi que Le 9 décembre suivant (88), les biens d'Oudelette sont relèves par son neveu Paulus *Gregoire*, fils de sa soeur Jehenne, ainsi que par l'échevin Collard *Péronne* et Gerard Gilchon *delle Violette*, fils et gendre de sa soeur Marguerite.

d) Henry CONSTANT, cite depuis Le 17 aout 1481 (89), boulanger a Liège ", épousa avant Le 20 février 1493 (91) Marié fille de feu Antoine de CHERATTE, qui en est veuve Le 10 février 1514 92 et lui donna cinq enfants.

d.a) Antoine CONSTANT, émancipe par son père Le 26 octobre 1509 (93).

d.b) Marguerite CONSTANT, qui épousa avant Le 10 février 1514 Johan BAILHET.

d.c) Marié CONSTANT qui n'est plus en vie Le 3 mars 1539 (94), est, Le 24 novembre 1533 (95), l'épouse de Gerard de VILLERS.

d.e) Maheal CONSTANT, décédée avant Le 12 octobre 1541 (96) épousa, également avant Le 24 novembre 1533, Jacques RISACK, qui n'est plus en vie Le 29 avril 1555 (97). Ils laissèrent descendance.

d.f) Marguerite CONSTANT est mariée, Le 24 novembre 1533, à Pirar de HEDOMONT, drapier citain de Liège(98). Celui-ci entra en litige avec l'abbaye de Beaurepart, au sujet d'une rente de six muids d'épeautre, hypothéquée sur une ferme à Hacboister. L'abbaye fut déclarée propriétaire de la rente par la cour de Bolland puis par la cour de Herstal, juridiction d'appel, Le 12 mars 1542. En 1554, Pirar attrait l'abbaye devant Le Conseil de Brabant en réformation d'une sentence de la même cour d'appel, peut-être relative a la même affaire. Le 20 octobre 1556, l'intimée fait déclarer Marguerite, alors veuve, forclosse pour n'avoir donne aucune suite a la procédure (99) Elle n'est plus en vie Le 7 octobre 1566 (100) et les biens des époux sont alors relevés par leurs neveux, enfants de Jacques *Risack*.

e) Marguerite de JARDIN de BOLLAND fut l'épouse de Thomas PÉRONNE, échevin de Liège (101), dont on ne connaît que la mère, Isabeau N., et Le frère, Collar *Péronne*, mairnier, c'est-a-dire marchand de bois de construction. Thomas *Peronne* exerçait la même profession quand il fut reçu comme échevin de Liège. Comme cette nomination eut lieu en 1485, est-ce donc biens, comme Le dit Borman (102), pour avoir participe en 1480 au jugement du Sanglier des Ardennes qu'il fut exclu de son siège en 1486? Il le réintègre en 1490 et reste en fonction jusqu'à sa mort, Le 2 juillet 1501. Cette date, mentionnée dans Le nécrologe des Récollets de Liège, dont

il était Le bienfaiteur, infirme celle du 20 juin 1501, donnée dans l'épitaphier de van den Berch (103). Celui-ci doit également être corrigé en ce qui concerne la prétendue date de décès de Marguerite *de Jardin*, 1 juin 1483. Celle-ci n'était, en effet, déjà plus en vie Le 17 aout 1481, lors de l'enregistrement du testament de son père (104). Une semaine avant sa mort, Le 25 juin 1501, Thomas fait un testament, où, il demande a être inhumé dans l'église de Sainte-Aldegonde auprès de Marguerite, sa première femme. Il avait en effet convolé, par contrat du 21 juillet 1489, avec Oude *Boileau d'Ile*, déjà veuve de Henri *Coen dit de Falkon*, puis de l'échevin Rigaut *de Thys*. De Marguerite *de Jardin*, Thomas *Péronne* eut au moins quatre enfants, a savoir: Collar *Péronne*, échevin et bourgmestre de Liège, dont l'épouse, Marié *de Givet*, convola avec Arnold *de Corswarem*; Geele, épouse d'Henri *Warniers* puis de Jean *van den Edelbamp*; Marguerite, épouse de Jean *Abrion*, seigneur à Marsine au comte de Namur (105); Marie, épouse de Gérard fils de Gilchon *delle Viollette*.

Thomas *Péronne* portait *d'argent à l'arbre de sinople*.

f) Jehenne de BOLLAND, aussi décédée avant Le 17 aout 1481, fut épouse de Collard *Gregoire Le Bolengier*, qui ne vit plus Le 6 aout 1529 (106)

g) Juette de BOLLAND, citée Le 17 aout 1481.

4. Johan HEUKE demeure, Le 5 février 1436 (107) à Herve, où, Le 9 décembre 1437 (108), il achète une maison a Wilheme *de Xhenemont*. Le 8 juin 1443 (109), il est mayeur de la cour de Sente *Kokar*. Le 15 mai 1439 (110), il est mayeur de la cour de la franchise, mais c'est à titre privé que, Le 13 mars 1441 (111), il passe un accord avec un voisin au sujet de l'adduction de l'eau venant du *four delle bressine*. Il épousa Oude N., et ne laissa qu'une fille naturelle.

a) Nieset HEUKE, bâtarde, fut l'épouse de Godefrin Le BOLLENGIER. En mai 1456 (112), Johan *Heuke* leur reporte une cour avec maison à Herve. Il est stipulé que, en cas d'absence d'enfants. Le biens retournera aux *proismes* du côté de Johan *Heuke* et de *dame Oude* sa femme.

5. Kathelinet de JARDIN eut pour époux Johan de GRAUS, a qui Henri *de Jardin* reporte une rente de cinq muids en contrat de mariage Le 11 mars 1436 (113).

6. Péronne de JARDIN, épouse, en mars 1462 (114), de Collar de LIMBOURG. Ils reportent alors tous les biens de Péronne dans la vouerie de Fléron a Jacquemin *de Bolland*, son frère.

7. Jehenne de JARDIN, mariée a la même date à Collar GODIN, de Flémalle, qui en fait autant. Ils eurent une descendance (115).

8. Bertheline de JARDIN fut l'épouse de Francois del COUR de Herve, veuf avec des enfants d'une première épouse, morte vers 1446 (116).

Cité depuis 1422, François *del Cour* fut échevin de la franchise de Herve entre 1446 et 1472, mayeur et échevin de Bolland en 1452 (117). De Bertheline, il eut d'autre enfants (118). Vers 1480, époque approximative de sa mort, François *del Cour* abandonne ses droits a l'héritage de sa femme a Henrottay, son beau-frère et, après son décès, ses enfants renoncent en faveur du même à tous les biens de leur mère Bertheline à Bolland (119).

III. Jean Evrewin de JARDIN dit VOYEN de JOSÉ, dont Le surnom, qui se présente d'abord sous la forme *Bowins* ou *Vowins*, doit être, comme celui de son cousin germain Johan *Vin*, une déformation enfantine du prénom Evrewin ou Ebroïn. Il apparaît Le 16 novembre 1423, comme l'un des frères de la Compagnie delle Mère-Dieu de Saint-Nicolas (120). Le 20 mai 1431 (121), son père lui reporte tous les héritages venant de la succession de Moreal *delle Bochea Jose*. Il est *dit Bowins de José* Le 28 février 1433 (122), lorsqu'il vend une rente de trois muids, que Lambert de BÉBRONNE de Retinne, dont il avait épousé la fille Agnès, lui avait donnée en convenances de mariage. Le 22 janvier 1441 (123), il participe avec ses beaux-frères à la constitution d'une rente au profit de l'église de Fléron pour la fondation des anniversaires de ses beaux-parents, Lambinet *de Retinne* et Ysabeau sa femme. Aux plaidis généraux de la Saint-Remy 1443 (124), on Le nomme *Voyen de Retyne*. Il demeure en 1451 dans cette localité, où il est échevin de la cour de justice en 1450 et 1451 (125). Il est aussi, en 1450, 1456, 1459, de celle de Soiron (126). Il est avant-parlier de Fléron en 1458 (127).

Le 4 décembre 1456 (128) *Voyen de José* intervient comme témoin des convenances de mariage de son *serorge Amult de Retinne*, tanneur à Liège, avec Marié fille de feu Gillet *Salmon* de Flémalle. Il s'agit d'Arnult ou Ernot fils de Lambert *de Brebonne*.

Le 12 juin 1466 (129), *Voyen* reçoit de Peter *de Vivier* une rente de quatorze muids d'épeautre en extinction d'une dette de douze florins et demi, que celui-ci lui devait comme prix d'un cheval.

Voyen vit encore aux environs de 1480 mais non Le 21 avril 1493 (130). Sa veuve lui survit Le 15 octobre 1496 (131). Iis eurent neuf enfants.

1. Jehenne VOYEN, épouse de Jean-Martin de JOSÉ. Ils laissent des orphelins Le 28 mai 1476 (132)

2. Damide VOYEN, mariée avant Le 11 avril 1496 (133) à Henrais de CRONMOUSE alias NANTHIN au NANTÉAL.

3. *Voyen de JOSÉ* est cité Le 16 septembre 1496 (134). Le 15 novembre 1507 (135), son beau-frère Henra *de Cronmouse* lui reporte deux muids d'épeautre, Il épouse Ysabeau N. morte avant Le 17 mai 1517 (136), et qui lui donne un fils:

a) *Voyen de JOSÉ* Le jeune, qui relève alors les biens de ses parents.

4. N. VOYEN, mariée avant Le 2 décembre 1494 (137) à Bertrand de JUPILLE.

Celui-ci fit, avec ses beau-frère et belle-sœur Henrar *Nanthin* et Isabeau *Joyra*, des partages que leur beau-frère *Voyen* ratifie Le 16 septembre 1496 (138),

5. N. VOYEN, épouse, Le 15 octobre 1496 (139), de Francheux de JUPILLE.

6. N. VOYEN, mariée à la même date à Jehan HENEKINE.

7. Ysabelle VOYEN était, Le 2 décembre 1494 (140), veuve de Joera ou Joyra de LIERIEWE (141).

8. Jean VOYEN, qui suit au degré IV.

9. Marguerite VOYEN, morte Le 5 juin 1553 (142), avait reporté, Le 8 octobre 1541 (143), tous ses biens à Soiron à son neveu par alliance Barthélémy *Hachar*.

IV. Jehan VOYEN de José, demeurant à Soiron, relève, Le jour de la Saint-Remy 1497 (144), les biens de ses père et mère à Jupille. Aghis, son épouse, est veuve à la Saint-Leonard 1538 (145). Il eut de nombreux enfants, dont une fille, Aghis, qui reçoit Le 6 septembre 1503 (146) une rente de huit muids d'épeautre sur les biens de son grand-père *Voyen de José*. Elle est sans doute l'une des deux premières citées ci-après. Le 26 mai 1557 (147), en outre, Agnès *Vayen* a pour gendre Collar *Michel*.

1. N. VOYEN, mariée, Le 17 janvier 1515 (148), à Michy de LIÈGE.
2. N. VOYEN, épouse, aux plaidz généraux de l'Epiphanie 1520 (149), de Piron N.
3. Marguerite VOYEN, qui épouse, avant Le 21 mai 1543 (150), Mathieu SCAILHET de Wadeleux, dont elle est veuve Le 7 décembre 1545 (151).
4. Marie VOYEN, qui est l'épouse, Le 8 octobre 1541 (152), de Bietmé Le HOCHAR. Elle est veuve Le 8 janvier 1565 (153).
5. Anne VOYEN, dont on cite Le mari, Johan de BOUBAIX, Le 7 décembre 1545 (154).
6. Genon VOYEN, en vie Le 7 mai 1566 (155), épousa Jean Le VIGEROULX, dont elle est veuve des Le 1 mars 1525 (156). Le 29 octobre 1552 (157), elle avait *Tenance* a son usufruit sur une pièce de terre en faveur de Jean son fils.
7. Piron VOYEN, qui suit au degré V.
8. Jehan VOYEN, qui profite d'un renom d'humiers de sa mère Le jour de la Saint-Leonard 1538 (158).
9. N. VOYEN, épouse, Le 9 janvier 1542 (159), de Jean DAMIDE de José.

V. Piron VOYEN de José, décédé avant la date, déjà citée, du 7 décembre 1545, eut pour épouse Ysabeau N., morte elle-même avant Le 15 mars 1546 (160). Ils avaient eu trois fils.

1. Collar de LORRAINE, cité Le 29 mars 1546 (161), et demeurant à José Le 5 juin 1553 (162).
2. Johan RASKIN, cité Le 4 octobre 1546 (163), mort sans hoiros avant Le 5 juin 1553.
3. Gerard VOYEN, qui reporte Le 15 mars 1546 sa part à son frère Collar. La descendance de cette branche des *Jardin de Bolland* devrait pouvoir être retracée. Nous trouvons, par exemple, Le 3 octobre 1569 (164), agnats au cognats, Jehan Voyen de José et Marguerite sa soeur, épouse de Servais, fils de Thomas *Delleur*.

- 1 Cour de justice du ban de Herve, reg. 3, f.44 v..
- 2 *Ibid.* reg. 3. F. 120 v., jeudi après la Saint-Lambert 1409.
- 3 *Ibid.* f. 148 v.
- 4 Cour de justice de la franchise de Herve. reg. 1. f. 56 v.
- 5 Cour de justice du ban de Herve. reg. 3, f. 54 v.
- 6 Cour de justice de Soiron, reg. I, f. 5.
- 7 *Ibid.* reg. 1. F. 5, 4 v., 5 v.
- 8 Cour de justice de Verviers. reg. 266. F. 25 v.
- 9 *Ibid.* .. reg. 1. f. 10.
- 10 Cour de justice du ban de Herve. reg. 3, f. 88 v. jour de la Sainte-Barbe 1405.
- 11 *Ibid.* .. reg. 3, f. 130, 17 avril et 8 mai 1410.
- 12 A. de Ryckel, *Histoire de la Seigneurie libre de Bolland*, Bull de la Soc. d'art et d'histoire du diocèse de Liège, t. XXII, Liège 1930, pp. 180-181, 234-235.
- 13 *Ibid.*, p. 236; Cour de justice de Bolland, reg. 1, f. 20 v..
- 14 Cour de justice de Bolland, reg. I, f.1
- 15 A. de Ryckel, o.c., p. 243; Cour de justice de Bolland, reg. 1, f. 7, 15, 16 v., 17.
- 16 Cour de justice de Bolland, reg. I, f. 53 v., 55 v. A. de Ryckel, o.c., p. 181,. dit qu'il mourut en 1512.
- 17 A. de Ryckel, o.c., p. 222.

- 18 Le 23 septembre 1521, Jean *Savage* de Bolland demeure à Parfondvaux (Échevins de Liège, Oeuvres, reg. 93, f. 99 v.). Le 8 octobre 1565, on cite Johan *Le Jeune Sauvage* de Bolland et son beau-frère *Joes van Sessen* (Cour de justice de Bolland, liasse 30). En 1579, Henry *Savage* de Bolland est gendre de feu Lambert *du Bois* (Cour de justice du ban de Herve, reg. 5, 1ère partie, f.s 44 v. et 54 v.). Enfin, A. de Ryckel (*o.c.*, p. 212) signale une famille *Sauvage*, co-propriétaire, en 1629, du biens sis à Bolland, appelé plus tard château *Lognay*.
- 19 Cour de justice de Cheratte, reg. 1, f. 32.
- 20 A. de Ryckel, *o.c.*, p. 181; Cour de justice de Bolland, reg. 1, f. 74 v.
- 21 Com de justice de Bolland, reg. 1, f. 118.
- 22 *Ibid.*, reg. 1, f. 85.
- 23 Cour de justice de la franchise de Herve, reg. 2, f. 60 v.
- 24 Cour de justice de Bolland, reg. I,f. 85 v..
- 25 *Ibid.*, reg. 1, f. 53 v..
- 26 Le *vieux Marechal* de Bolland laissait une veuve, remariée a la fin de février 1510 à *Quermeaz de Bolland* (Cour de justice de Bolland, reg. 1, f. 58)
- 27 *Ibid.*, reg. 1, f. 75.
- 28 A. de Ryckel, *o.c.* p. 226.
- 29 Cour de justice du ban de Herve, reg. 3, f. 148 v.
- 30 Au sujet de ces personnages, cf.: Chevalier de Limbourg et L. Robyns de Schneidauer. *Généalogie de la famille de Theux de Meylandt et Montjardin*, La Noblesse belge, Annuaire de 1940-1941, Liège 1941, pp. 176-177; J. Le Pas, *Hourdeboule*, L'Intermédiaire des généalogistes. nr. 100, 4/1962, pp. 217-219.
- 31 Cour de justice de Fléron, reg. 3, f.S 126 et 126 v..
- 32 Jean *Thomas* de Marche n'eut d'enfant d'aucune de ses trois épouses. Il laissa un fils bâtard, Jehan dit *Hanchenoul* de Theux.
- 33 Cour de justice de la franchise de Herve, reg. 1, f. 50 v. .
- 34 *Ibid.*, reg. 1, f. 58 v.
- 35 A. de Ryckel, *o.c.*, pp. 235 et 236; Cour de justice de Bolland, reg. 1, f. 20 v.
- 36 Cf. notamment: Cour de justice de Fléron, reg. 2, f. 211; reg. 3, f. 121 v. Jean *Moriau ou Moreal delle Boche*, cite 1402, meurt avant Le 20 mai 1435. Hanes et Péronne avait deux autres fils: *Counar delle Boche* et *Gilles delle Boche* dit *Le Maître*. C'est aux renseignements obligamment fournis par M. Manfred Jansen que nous devons les précisions relatives à l'alliance et à la famille *delle Boche*.
- 37 Cour de justice de Fléron, reg. 2, f. 209, 20 mai 1431.
- 38 *Ibid.*, reg. 2, f. 240.
- 39 Cour de la franchise de Herve, reg. 1, f. 90 v.
- 40 A. de Ryckel, *o.c.*, p. 226.
- 41 Cour de justice de la franchise de Herve, reg. 1, f. 88.
- 42 Cour de justice de Bolland, reg. 1, f. 53 v.
- 43 *Ibid.*, reg. 1, f. 1; A. de Ryckel, *o.c.*, p. 243.
- 44 Cour de justice de Bolland, reg. 1, f. 17. A. de Ryckel, *o.c.*, p. 214, situe ce mariage vers 1472.
- 45 A. de Ryckel, *o.c.*, *l.c.*, présume, mais sans aucune preuve, que Le fondateur des Bollandistes descend de ce couple.
- 46 Cour de justice de Bolland, reg. 1 ,f. 36, 57.
- 47 Cour de justice de la franchise de Herve, reg. I bis, f. 25 vo.
- 48 L'épouse connue de Piètre *de Vivier* est N. fille de Massotte *Le Faurea de Tlege*, mais Thomas pourrait être né d'un mariage antérieur.
- 49 Cour de justice de Bolland, reg. 1, f. 23.

50 Selon une note prise par M. Manfred Jansen, dont la référence fait défaut, l'épouse de Johan *Henrotea*, était également mère d'un certain Franck, qui pourrait être Franck *de Neufcourt*. Dans ce cas, celui-ci serait né d'un premier mariage de Francheuse. La famille *de Neufcourt* est mal connue. Gerlache *de Neufcourt* est décimateur de Hacboister en 1397-1421, échevin du ban de Herve en 1402-1406. Hierlaxhe *Le Clerc del Neufcourt*, cité en 1450, est peut-être son fils et Le père des frères Franck, Hierlaxhe et Martin *del Neufcourt*, cités en 1476, 1517. Franck, décimateur de Hacboister, est, en 1480, cousin de Gilles *Favereaux delle Neuvecourt*, et, en 1481, serurge de Thomas fils de Moreaux *de Neuvecourt*. En 1528, son épouse, Jehenne, est remariée à Denis *Le Pondeur* de Limbourg.

51 Cour de justice de Bolland. reg. 1, f. 69, 109, 114 v.

52 A. de Ryckel, o.c., p. 226.

53 Cour de justice de Bolland, reg. 1, f. 69.

54 Cf. J. Le Pas, *Les Gregoire de Sart*, Bull. de la Société verviétoise d'archéologie et d'histoire, vol. LXII, Dison 1981, pp. 94-95.

55 Cour de justice de Bolland, reg. 1, f. 114 v.

56 Ibid., reg. 1, f. 109.

57 Cour de justice de Trembleur, reg. 4, f. 72.

58 Cour de justice de Saive, reg. 1, f. 7

59 C'est peut-être lui qui, mort entre Le 26 mars 1552 et Le 26 août 1555, est fixé depuis au moins 1543 à Evgnée, où il laisse deux fils Guillaume et Renier (Échevins de Liège, Oeuvres, reg. 153, f. 251 v. reg. 197, f. 54; reg. 216, f. 246 v. Nous devons ces renseignements ainsi que nombre d'indispensables précisions au sujet de la famille *del Haye* à l'amabilité de M. Manfred Jansen. Styne *de Mouland* avait d'abord été l'épouse de Barthélémy (*Meeskin*) *del Haye*. C'est de Winand, fils du premier lit, que descendent les *del Haye* de Julémont.

60 Cour de justice de Fléron, reg. 7, f. 54 v.

61 Cour de justice de Bolland, reg. 1, f. 169.

62 Cour de justice de Saive, reg. 1, f. 409 v.

63 Cour de justice de Trembleur, reg. 3, f. 144; reg. 4, f. 44. Références dues à M. Manfred Jansen.

64 Cour de justice de Bolland, reg. 1, f. 166.

65 Cour de justice de Fléron, reg. 2, f. 243, 11 avril 1436.

66 E. Poncelet, *Répertoire chronologique des conclusions capitulaires du chapitre cathédrale de Saint-Lambert à Liège, Analectes pour servir à l'histoire ecclésiastique de la Belgique*, 2ème série. t. VII, 1892. p. 477.

67 Cour de justice de Fléron, reg. 3, f. 66 v, 12 juillet 1457.

68 Échevins de Liège. Oeuvres, reg. 22. f. 157; reg. 23, f. 7.

69 Cour de justice de Fléron, reg. 3, f. 121 v.

70 Ibid., reg. 3, f. 126.

71 Ibid., reg. 3, f. 126 v.

72 Échevins de Liège, Convenances et testaments, reg. 19, f. 48.

73 Échevins de Liège, Oeuvres, reg. 39, f. 302.

74 Ibid., reg. 45, f. 49 v.

75 Cour allodiale de Liège, reg. 30, f. 264.

76 Cour de justice de Jupille, reg. 4, f. 117.

77 Cour de justice de Bolland, reg. 1, f. 18; Échevins de Liège, Oeuvres, reg. 46, f. 324.

78 Échevins de Liège, Oeuvres, reg. 48, f. 282 v.

79 Ibid., reg. 46, f. 324.

- 80 *Ibid.*, reg. 65, f. 106; Cour de justice de Fléron, reg. 7, f. 31 v.
- 81 Cour de justice de Fléron, reg. 5, f. 106.
- 82 *Ibid.*, reg. 7, f. 164 v.
- 83 *Ibid.*, reg. 7, f. 140.
- 84 *Ibid.*, reg. 4, f. 22 v.
- 85 Échevins de Liège, Oeuvres, reg. 39, f. 302 et 303 v.
- 86 Cour de justice de la franchise de Herve, reg. 4, f. 28 v., 114.
- 87 Cour de justice de Fléron, reg. 6, f. 61 v.
- 88 *Ibid.*, reg. 5, f. 50bis.
- 89 Échevins de Liège, Convenances et testaments, reg. 19, f. 48.
- 90 Échevins de Liège, Oeuvres, reg. 46, f. 324, 17 février 1485.
- 91 Cour de justice de Herstal, reg. 8/2, f. 114 v.
- 92 Échevins de Liège, Oeuvres, reg. 75, f. 248
- 93 *Ibid.*, reg. 68, f° 87.
- 94 Cour de justice de Fléron, reg. 8, f. 85.
- 95 *Ibid.*, reg. 7, f. 184.
- 96 *Ibid.*, reg. 8, f. 114.
- 97 *Ibid.*, reg. 10, f. 132.
- 98 *Ibid.*, reg. 8, f. 93 v. 20 octobre 1539.
- 99 A. de Ryckel, o.c., pp. 249 et 251.
- 100 Cour de justice de Fléron, reg. 12, f. 71.
- 101 Nous remercions Le baron Stanislas de Moffarts d'Houchenee pour les renseignements qu'il nous a aimablement communiqués au sujet de Thomas Péronne.
- 102 C. de Borman, *Les échevins de la souveraine justice de Liège*, Société des Bibliophiles Liègeois, vol. 2, 1900, pp. 12, 16, 62, 69.
- 103 L. Naveau de Marteau et chevaller A. Poulet, *Recueil d'épitaphes de Henri van den Berch*, Société des Bibliophiles Liègeois, t. Ier, 1925, p. 194.
- 104 Échevins de Liège, Convenances et testaments, reg. 19, f. 48.
- 105 Cf. Fonds du héraut d'armes Le Fort, 1ère partie, reg. 1, verbo *Abrion*, ainsi qu'une généalogie inédite dressée en 1966 par feu B. W. van Schijndel. Jean *Abrion*, qui convola en 1502 avec Lucle *Heykenheurt*, était fils de Jean *Abrion*, échevin de Fragnée, trésorier de la cité de Liège, et d'Elisabeth de *Berghes*. Celui-ci descendait d'un premier Jean *Abrion*, père également de Collart *Galopin*, auteur de la famille Liègeoise illustrée à notre époque par Le juriste Gerhard *Galopin*, recteur de l'Université de Liège, et par son fils Alexandre *Galopin*, gouverneur de la Société générale de Belgique, assassiné en 1944 par des collaborateurs à la solde de l'occupant. Quant à la branche *Abrion*, dite ensuite de *Brion*, elle posséda les seigneuries de Marsine, Résimont, et, après avoir pris alliance avec les *Perilleux de Rochelée, Hosden, Berlaymont de Floyon, Chasteler, Gourcy*, s'éteignit dans les *d'Arberg de Valengin*.
- 106 Cour de justice de Fléron, reg. 5, f. 50bis.
- 107 Cour de justice de la franchise de Herve, reg. 1, f. 67.
- 108 *Ibid.*, reg. 1, f. 65 v.
- 109 *Ibid.*, reg. 1, f. 84.
- 110 *Ibid.*, reg. 1, f. 44 v.
- 111 *Ibid.*, reg. 1, f. 2 v.
- 112 *Ibid.*, reg. 1, f. 11 v.
- 113 Cour de justice de Fléron, reg. 2, f. 243.
- 114 *Ibid.*, reg. 3, f. 114.

- 115 En 1477, on cite leurs deux fils, Badewinez et Collar: *Ibid.*, reg. 3, f. 185 v.
- 116 Cour de justice de la franchise de Herve, reg. 1, f. 95.
- 117 *Ibid.*, reg. Ibis, f. 1, 29 v. 32, 35, 39 v; A. de Ryckel, o.c., qui Le nomme improprement François *du Coin de Herve*.
- 118 De son premier lit, François *del Cour* avait eu trois enfants: 1. Dom Winand, moine du Val-Dieu en 1432, 1472; 2. Ysabeau, née avant 1417, qui fut l'épouse d'Eirnuls de *Saint Esprit* de Liège; 3. Jehan Francois *del Cour*, citain de Liège en 1444, demeurant à Theux en 1452 à *fa Cour de Herve* en 1456, à Péville-Lez-Liège en 1460, marié avant 1446 à Catherine fille d'Antoine de *Spixhe* et de sa seconde épouse Catherine *d'Arimont* dit *de Heuzier*: cf. J. Le Pas, *Les Contraire et les familles agnatiques*, L'Intermédiaire des généalogistes, n° 208, juillet 1980, pp. 243-244. Jehenne, fille de ce couple, épousa Urban de *Hotchamps*, mayeur de Theux en 1453. Les enfants du second lit de François *del Cour* ne sont pas connus nommément.
- 119 Cour de justice de Bolland, reg. 1, f 18.
- 120 Cour de justice de Fléron, reg. 2, f 233. n s'agit de la paroisse de Saint-Nicolas Outre-Meuse à Liège.
- 121 *Ibid.*, reg. 2, f. 209.
- 122 *Ibid.*, reg. 2, f. 227.
- 123 *Ibid.*, reg. 2, f. 264.
- 124 *Ibid.*, reg. 2, f. 285.
- 125 Cour de justice de Retinne, reg. 2, f.s 7, 7 v, 8 v.
- 126 Cour de justice de Soiron, reg. 91, f. 4; reg. 1, [os 65, 33 v.
- 127 Cour de justice de Fléron, reg. 3, f. 53.
- 128 Échevins de Liège, Convenances et testaments, reg. 11, f. 25 v.
- 129 Cour de justice de la franchise de Herve, reg. Ibis, f. 24.
- 130 Cour de justice de Bolland, reg. 1, f. 18; Cour de justice de Fléron, reg. 4, f. 22 v.
- 131 Cour de justice de Fléron, reg. 4, v. 45 v.
- 132 *Ibid.*, reg. 3, f. 183. Un fils, Martin, est cité, Le 15 octobre 1496: *Ibid.*, reg. 4, f. 45 v.
- 133 *Ibid* .. reg. 4, f. 55.
- 134 *Ibid.*, reg. 4. f. 35.
- 135 *Ibid.*, reg. 5, f. 31 v.
- 136 *Ibid.*, reg. 6. f. 77.
- 137 *Ibid.*, reg. 4. f. 62.
- 138 *Ibid.*, reg. 4, f. 35.
- 139 *Ibid* .. reg. 4, f. 45 v.
- 140 *Ibid* .. reg. 4, f. 62.
- 141 Dont un fils, Voyen, cité le 13 janvier 1497 et dénommé Voyen de José Le 30 avril 1520; *Ibid.*, reg. 4, f. 61; Cour de justice de Retinne, reg. 4, f. 31 v.
- 141 Cour de justice de Soiron, reg. 4, F 59 v.
- 143 *Ibid.*, reg. 3, F 89.
- 144 Cour de justice de Jupille, reg. 8, f. 25.
- 145 Cour de justice de Fléron, reg. 8, f. 78 v.
- 146 *Ibid.*, reg. 4. f' 144.
- 147 *Ibid.*, reg. 10, F 227.
-]48 Cour de justice de Bolland, reg. 1, f. 91.
- 149 Cour de justice de Fléron, reg. 6, f. 24.
- 150 *Ibid.*, reg. 8, f. 199.
- 151 *Ibid.*, reg. 8, f. 262 v.

- 152 Cour de justice de Soiron, reg. 3, f. 89.
- 153 Cour de justice de Fléron, reg. 12, f. 2 v.
- 154 *Ibid.*, reg. 8, f. 262 v.
- 155 Cour de justice de Soiron, reg. 4, f. 302 v.
- 156 Cour de justice de Bolland, reg. 1, f 145 v.
- 157 Cour de justice de Soiron, reg. 4, f. 40 v.
- 158 Cour de justice de Fléron, reg. 8, f. 78 v.
- 159 Cour de justice du ban de Herve, reg. 4, f. 134.
- 160 Cour de justice de Fléron, reg. 9, f. 5 v.
- 161 *Ibid.*, reg. 9, f. 7 v.
- 162 Cour de justice de Soiron, reg. 4, f. 59 v.
- 163 Cour de justice de Fléron, reg. 8, f. 25 v.
- 164 *Ibid.*, reg. 12,f. 180 v.